

RENTÉE SCOLAIRE 2019/2020
PROGRAMME DES VISITES DANS LES COLLÈGES

Par Monsieur Judicaël OSMOND
Vice-président en charge des collèges,
de la politique éducative et de la jeunesse

« **Les marqueurs globaux** » de la rentrée 2019 portés par le Département sont :

- L'engagement du Département en matière de développement durable dans les collèges
- Le développement du numérique éducatif
- L'amélioration des conditions de vie des collégiens

JEUDI 5 SEPTEMBRE 2019 :

14 H 00 : **Collège Jean Zay**
6 rue Auguste Correch 37500 CHINON
Objet de la visite : « collège 37 innovant » et dispositif Archiclasse
Principale : Mme Véronique DASSY

16 H 00 : **Collège Georges Brassens**
8 allée Georges Brassens 37 320 ESURES
Objet de la visite : l'innovation pédagogique dans les collèges
Principal : M. Eric ALLAIN

VENDREDI 6 SEPTEMBRE 2019 :

13 H 30 : **Collège du Val de l'Indre**
15 rue Honoré de Balzac 37260 MONTS
Objet de la visite : engagements sur la restauration scolaire et l'environnement
Principale : Mme Véronique FOURNIER

14 H 45 : **Collège Bergson**
201 rue Victor Hugo 37540 SAINT-CYR-SUR-LOIRE
Objet de la visite : amélioration du cadre de vie des élèves : réfection des cours de récréation
Principal : M. Pascal VISONNEAU

15 H 30 : **Collège La Béchellerie**
80 rue de la Croix Périgourd 37540 SAINT-CYR-SUR-LOIRE

Objet de la visite : développement du numérique éducatif
Principale : Mme Fabienne MERILLON

16 H 15 :

Collège Lamartine
Boulevard Tonnellé 37000 TOURS

Objet de la visite : actions pour la santé des élèves
Principale : Mme Marie-Claude BONIN

Annexe

Collège Jean Zay, CHINON : « collège 37 innovant » et dispositif Archiclasse

Plusieurs études ont été menées afin de mesurer l'influence de la qualité des espaces sur le travail et la réussite scolaire. L'ergonomie et l'aménagement de l'espace sont aujourd'hui largement pris en compte comme des facteurs de bien-être et propice aux apprentissages dans les classes. Les élèves passent aujourd'hui 60 % de leur temps au collège, dans les classes.

Le Département et les acteurs de l'école doivent s'associer pour co-concevoir de nouveaux espaces en phase avec de nouvelles pratiques pédagogiques.

L'objectif de cette thématique est de repenser les espaces d'enseignement afin qu'ils soient conçus de façon à rendre possible différentes organisations des mobiliers et des équipements en fonction de la pédagogie utilisée.

Cette thématique de l'appel à projet sera mise en œuvre sous réserve de l'accompagnement du dispositif « Archiclasse », rattaché à l'Education Nationale.

Collège Georges Brassens, EVRES : l'innovation pédagogique dans les collèges

Le Département fournit aux collèges le mobilier scolaire. A l'heure de la mobilité et de la réforme des programmes scolaires qui intègrent le numérique dans l'ensemble des disciplines enseignées, il est fondamental de réfléchir les espaces en lien avec ces nouveaux enjeux.

Le collège Georges Brassens a été un partenaire idéal pour mettre en œuvre les innovations pédagogiques favorables à l'apprentissage des élèves.

Ainsi, la salle d'études a été pensée et réalisée pour garantir la modularité et renforcer le travail en autonomie.

Les salles de cours du pôle 6^{ème} font également l'objet d'une réflexion sur « le collège de demain » : elles ont été repeintes en adéquation avec les prescriptions de la pédagogie inspirée des neurosciences, et du mobilier innovant est testé dans une salle pour expérimenter de nouvelles pratiques pédagogiques dès la rentrée. Ce projet neurosciences pour les divisions de 6^{ème} est soutenu par la CARDIE (Cellule académique recherche, développement, innovation et expérimentation).

Collège du Val de l'Indre, MONTS : engagements sur la restauration scolaire et l'environnement

⇒ Installation de bornes de satisfaction sur la restauration scolaire

Dans le cadre de sa politique sur le développement des circuits de proximité et locaux, le Département a souhaité prendre le pouls des élèves et les faire participer à l'amélioration constante des repas servis. Ainsi, un premier sondage sera organisé dès la rentrée de septembre dans 3 collèges (Bléré, Bourgueil et Monts) sur la satisfaction autour des repas. Les demi-pensionnaires répondront à quelques questions courtes par le biais de borne placées au sein du réfectoire. Le questionnaire changera tous les mois afin de les questionner aussi sur les produits proposés, et sur la qualité de la pause méridienne. Après avoir été essayé dans plusieurs collèges, nous pourrions tirer un bilan de ces questionnaires et orienter ainsi les actions du Département.

⇒ Mise en place et présentation des panneaux sur le Ophyto dans les collèges.

Depuis le 1er janvier 2017, la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte interdit aux personnes publiques d'utiliser ou de faire utiliser des pesticides (également appelés produits phytosanitaires) pour l'entretien des espaces verts, promenades et voiries

Les agents chargés des espaces verts ont suivi une formation de sensibilisation au Ophyto et ont dû adapter leurs pratiques : utilisation de nouveaux outils, réorganisation du temps de travail, gestion des espaces selon leurs enjeux esthétiques et leurs fonctions, moins de tonte...

Ce panneau d'information se veut un outil pédagogique pour sensibiliser chaque membre de la communauté éducative et apprendre à tolérer la flore spontanée.

Collège Bergson, SAINT-CYR-SUR-LOIRE : amélioration du cadre de vie des élèves : réfection des cours de récréation

Dans le cadre des grosses réparations et en dehors des projets structurants d'envergure, le Département dépense cette année en moyenne 100 000 € par collège.

Ces travaux s'articulent autour de 3 grands thèmes : l'aménagement des salles de classe et des espaces dans lesquels les élèves évoluent au quotidien, l'amélioration des conditions de travail des agents, l'amélioration du bâti.

Certains lieux scolaires sont des espaces d'apprentissage informels. Les cours de récréation en sont un exemple.

Les espaces extérieurs ont une grande importance et font partie des critères qui, selon les spécialistes, impactent les performances scolaires. Il est donc important que la cour de récréation soit en capacité de répondre à ces besoins pédagogiques, physiques et émotionnels qui améliorent la quotidien des élèves.

Collège La Béchellerie, SAINT-CYR-SUR-LOIRE : développement du numérique éducatif

⇒ La hausse des débits dans les collèges de l'agglomération

Les collèges de l'agglomération disposeront tous pour la rentrée scolaire d'un débit augmenté à 100 Mbits/s, contre 20 Mbits/s jusqu'à présent, ce qui facilitera beaucoup l'utilisations des outils numériques.

L'ensemble des collèges seront dotés en ordinateurs hybrides d'ici la fin de l'année, les travaux de câblage nécessaires au déploiement du wifi ayant été finalisés pendant l'été, seule période permettant de faire des travaux d'importance sans gêne dans les collèges.

⇒ L'adoption d'un nouveau référentiel

Le précédent référentiel de la collectivité avait été adopté en 2009. Il est donc devenu obsolète du fait du développement du numérique dans l'apprentissage.

En effet, les programmes de l'Education nationale prévoient désormais que le numérique doit être utilisé dans l'ensemble des matières enseignées au collège (français, éducation musicale, mathématiques, etc). Cet usage des outils numériques fait l'objet d'une évaluation continue des élèves dans leur apprentissage et les enseignants doivent être en capacité d'évaluer les élèves sur ces compétences, et prouver qu'ils maîtrisent eux-mêmes les Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE) dans leur matière.

Les objectifs assignés à ce référentiel sont de :

- Répondre aux besoins de service des personnels administratifs (travail quotidien, réunions, accueil des familles pour la constitution des e-dossiers, etc)
- Répondre aux pratiques pédagogiques
- Garantir l'inclusion

Ce référentiel est le fruit d'un travail concerté avec les équipes de direction, les enseignants de chaque discipline et les inspecteurs. Il a été construit en tenant compte des besoins exprimés en groupe de travail et de l'adaptation parfois nécessaire par rapport aux projets d'établissement.

Il est donc proposé un nouveau référentiel permettant de rationaliser les équipements des collèges tout en garantissant l'équité des dotations des EPLE sur le territoire.

Ce plan démontre l'ambition du Département avec un accès au numérique particulièrement riche puisque les élèves bénéficieront ainsi d'un équipement pour 3 élèves, alors qu'une étude nationale de la Caisse des Dépôts de novembre 2018 annonce un taux moyen d'un équipement pour 4 à 5 élèves.

Ce référentiel comporte 3 parties distinctes et cumulatives :

- la partie « socle » (dont l'intégration de l'ancien référentiel et les classes mobiles déjà acquises) à destination de l'ensemble des collèges en fonction des effectifs et de l'accueil de classes spécifiques
- la partie « dotation sur demande », à destination de l'ensemble des collèges, dès lors qu'ils indiquent que les pratiques pédagogiques dispensées au sein de leur collège nécessitent bien cet équipement (ex : ballado-diffusion)
- la partie « appels à projets », dans laquelle aucun matériel n'est indiqué à l'avance puisqu'il s'agit d'accompagner les collèges dans une innovation numérique expérimentale dont les besoins en matériel doivent être étudiés au cas par cas.

Le coût global de ce référentiel est de 10,1 M€, dont 3,7 M€ sur les 4 prochaines années hors renouvellement, soit environ 1M € par an pendant 4 ans.

Collège Lamartine, TOURS : engagements sur la santé des élèves : réfection de sanitaires

Le bien-être des élèves constitue un facteur clé de leur réussite scolaire. Il dépend du cadre de vie et des conditions d'accueil qui leur sont assurés.

Pour créer les conditions favorables au bien-être des jeunes, la question de l'état des sanitaires dans les collèges n'est pas anodine. La responsabilité est collective pour améliorer la situation.

Selon l'enquête du CNECSO de 2017, les sanitaires sont des espaces sensibles, parmi les plus anxiogènes pour les élèves. Un tiers des élèves craignent d'aller aux toilettes de leur collège. Une première étude a été conduite pour établir le bilan de la qualité des locaux sanitaires dans les collèges d'Indre et Loire.

Un appel à projet permettra de répondre à la problématique complexe des sanitaires dans les collèges cette année. La concertation proposée permettra d'établir l'ordre des priorités et d'engager les rénovations en collaboration avec la communauté éducative, les élèves et une forte mobilisation des parents d'élèves.